



DR/DIP/DP.....

Subdivision de

**IMPOT SUR LE REVENU
TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE
DECLARATION D'EXISTENCE ⁽¹⁾
(Article 148 du Code Général des Impôts)**

Cadre réservé à l'administration

Date de dépôt :

N° de dépôt :

I. IDENTITE DU DECLARANT

Nom et prénom (s) ou raison sociale⁽²⁾ :

N°CNI ou carte de séjour : N° d'affiliation CNSS :

N° d'identification à la Taxe Professionnelle: N° d'identification à la Taxe de Services communaux :

N° du registre de commerce : Ville :

Forme juridique : Nationalité :

Adresse du domicile fiscal ou du principal établissement : Ville:

Profession ou activité principale :

Autres activités :

Téléphone : Fax : E-mail:

N° du relevé d'identité bancaire RIB :

II. REGIME D'IMPOSITION (3)

I.R	Résultat net réel <input type="checkbox"/>	Option au résultat net simplifié <input type="checkbox"/>	Option au forfait <input type="checkbox"/>
------------	--------------------------------------------	-----------------------------------------------------------	--------------------------------------------

	Assujettissement (3)	Fait générateur de la TVA (3)	Activité (3)	Périodicité (3)
TVA	De plein droit <input type="checkbox"/>	Encaissement <input type="checkbox"/>	Permanente <input type="checkbox"/>	Mensuelle <input type="checkbox"/>
	Sur option (4) <input type="checkbox"/>	Débit <input type="checkbox"/>	Saisonnnière <input type="checkbox"/>	Trimestrielle <input type="checkbox"/>
	Accord préalable à la TVA (5) <input type="checkbox"/>		Périodique <input type="checkbox"/>	
	Hors champ <input type="checkbox"/>		Occasionnelle <input type="checkbox"/>	

ASSOCIE PRINCIPAL (Article 26 du Code Général des Impôts)

Nom et Prénom (s) :

N° d'identification fiscale : N°CNI ou carte de séjour :

Adresse : ville :

Téléphone : Fax : E-mail:

ETABLISSEMENT(S) EXPLOITE(S) (6)

Adresse : Ville :

Activité :

N° d'identification à la Taxe Professionnelle :

Adresse : Ville :

Activité :

N° d'identification à la Taxe Professionnelle :

Nom, prénom (s) et qualité du signataire:

A Le

Cachet et signature :

(1) A adresser ou à remettre au service local des impôts dans un délai maximum de 30 jours suivant la date de début d'activité par les contribuables disposant de revenu (s) professionnel (s).

(2) S'il s'agit d'une société de personnes n'ayant pas opté pour l'impôt des sociétés.

(3) Cocher la case appropriée.

(4) La demande d'option visée à l'article 90 du CGI doit être adressée au service local des impôts dont vous dépendez.

(5) Détermination de la base suivant un accord préalable (Article 97 du C.G.I.).

(6) Joindre liste des établissements exploités si le nombre dépasse 2.